



République Française

Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Date de convocation  
Le 30 juin 2022

Objet de la délibération
<b>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022</b>
<b>CM 2022//07-D01</b>

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 19/07/2022

**Extrait du registre  
Des délibérations du conseil municipal  
Commune de Capinghem**

**Séance du 6 juillet**

L'an deux mil vingt-deux le 6 juillet, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

**Présents :** C MATHON, MC FICHELLE, A.TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, M. WALICKI, G. TRAPASSO, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. BILLOIR

**Absents excusés avec pouvoir :** TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELLE, P. MOUCHON >pouvoir à V. PARABOSCHI, JM. CLERFAYT >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir K. UDRY

**Absents excusés sans pouvoir :** G. CHATEAU

**Secrétaire de séance :** V. Ducourau

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 1<sup>ER</sup> JUIN 2022

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Aucune modification n'est à prévoir

Monsieur le Maire précise que Madame Udry arrivera en retard à la séance du conseil municipal de ce jour et détient un pouvoir au nom de Madame Roubaud. Par conséquent, Madame Udry ne pourra prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2022

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,  
Maire de CAPINGHEM

